


AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil Municipal est convoquée par le maire, Monsieur Douglas Brooks, pour être tenue le lundi 25 mars 2019 à 19h00 au 1670 de la route 202 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion en vue de modifier le Règlement d'emprunt # 386 décrétant une dépense pour l'acquisition d'une autopompe.
4. Dépôt et présentation du Règlement # 396 modifiant le Règlement d'emprunt # 386 décrétant une dépense pour l'acquisition d'une autopompe.
5. Questions du public
6. Clôture de la session

DONNÉ ce 21^e jour du mois de mars 2019.




François Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité en sus d'une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, ce jeudi 21 mars 2019 entre 08h00 et 18h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour de mars 2019.



François Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier